



Relation amoureuse mineur et majeur

Par **summer18**, le 12/01/2012 à 13:33

Bonjour,

j'ai 14ans bientôt 15ans et mon petit copain lui à 17ans. J'ai essayée de dire à mes parents qu'on était ensemble mais sa à mal fini donc je cache notre relation mais mon petit copain sera majeur en juin. Je me suis renseignée si il y avait des risques et j'ai pu lire que mes parents pouvait porter plainte contre lui pour détournement de mineur mais il y a t-il un recours si on était déjà ensemble 1ans avant sa majorité?

Merci d'avance à ceux qui répondront à mon problème sachant que j'ai déjà poster sur un forum et cherchée de nombreuse solution sur d'autre forum sans résultat avec une jeune fille du même cas que moi mais qui à déjà 15 et son petit ami 18.

Par **cocotte1003**, le 12/01/2012 à 18:01

bonjour, vos parents respectives peuvent tres bien s'opposer à votre relation puisque vus n'etes ni l'un ni l'autre majeur. Vos parents pourront porter plainte avec des chances de résultats certains quand il sera majeur et que vous n'aurez pas 16ansdate de la majorité sexuelle, cordialement

Par **Marion2**, le 12/01/2012 à 18:09

La majorité sexuelle en France est à 15 ans (et non 15 ans et 3 mois comme il est souvent dit...)

Par **summer18**, le **12/01/2012** à **19:20**

Oui mais de toute façon on a parler de sa et on pourrai se passer d'avoir des relations sexuels comme on le fais déjà.

Et ce qui m'inquiète vraiment c'est qu'on me sépare de lui car je reste avec lui en relation amoureuse et qu'il se prenne 5ans de prison ferme à cause de moi.